

# Les leçons de la liste LREM pour les Européennes

ÉCRIT PAR [LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM](http://LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM) / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

22 mars 2019

**La République en marche** (LREM) a dévoilé les noms des personnalités qui figurent sur sa liste, en vue des élections européennes de mai prochain. C'est la fin du suspense et la déception chez Georges Brédent et Marie-Luce Penchard. C'est une fin de non-recevoir adressée à nos deux leaders politiques Ary Chalus et Guy Losbar. Fin de non-recevoir aussi aux personnalités influentes qui ont voulu faire jouer leurs réseaux. C'est la mise entre parenthèses des désignations qui se faisaient au gré des accointances et du relationnel de nos politiques. À moins que cela soit tout bonnement la fin d'une époque. Ce qui ne veut pas dire que d'autres réseaux — plus efficaces — n'ont pas supplanté les anciens. D'aucuns pensent que la majorité régionale aurait obtenu gain de cause, si elle s'était accordée sur un choix. Voire. Sur une liste, il est permis de tenter deux chances. Et puis, pas sûr que cette stratégie eut été payante. Le chef de l'État avait indiqué ses critères : compétence, cohérence. L'autre impératif se voulait plus politique. S'ériger en progressistes contre les nationalistes extrémistes impliquait que la liste aille au-delà des frontières de LREM.

**Des considérations qui dépassent** de loin nos querelles politiciennes locales. Au vrai, un Georges Brédent député européen aurait sans doute affermi le leadership de Tania Galvani, au sein d'une équipe jusque-là, vouée à l'ancien mentor. La désignation de Georges Brédent aurait sonné comme un désaveu à l'égard d'Ary Chalus. LREM n'a pas voulu aller dans ce sens. Quant au sort de Marie-Luce Penchard, il avait déjà été scellé dès sa garde à vue du 15 janvier dernier. Alors qu'il n'est pas sûr que la mairesse de Basse-Terre soit moralement fautive de tout ce qui lui arrive. Elle a toutefois accepté l'héritage. C'est tout à son honneur. C'est là aussi sa responsabilité. Enfin pas besoin d'être grand clerc pour prévoir une abstention massive dans une élection qui n'attire déjà pas les foules. La liste LREM pourrait en pâtir. Elle n'en a cure. En haut lieu, on assume

l'idée selon laquelle le séducteur des esprits n'ait pas encore réussi à fasciner les Guadeloupéens. Surtout si l'on mesure le poids électoral. Une paille !